



### **FICHE TECHNIQUE**



# Deux (2) variétés de gboma pour la Vallée de l'Ouémé

MENSAH Armel C. G.
ASSOGBA KOMLAN Françoise
EKE Hyacinthe
AGBOZO Rémi
AHOLOUKPE D. S. Narcisse
AMOUSSOU Issa

**Dépôt légal N° 9693** du 17 Octobre 2017, 4<sup>ème</sup> Trimestre 2017 Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin



**ISBN**: 978-99919-814-9-9

© S/PCM 2017

# INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BENIN (INRAB)

Sous-Programme Cultures Maraicheres

01 B P 884 Cotonou –Bénin • Tél. + 229 64 28 37 02 / + 229 21 30 04 10 www.inrab.org.

# Remerciements

Nos sincères remerciements au Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO) pour son appui financier et aux producteurs qui ont abrité les essais et pris part aux Sélections Variétales Participatives (PVS).



BenGbo-01(Kpinman)



BenGbo-02 (Gboma Côte d'Ivoire)

# Synthèse de la conduite de gboma en plein champ

4 à 5 semaines après 1 <sup>ère</sup> coupe	Récolte 2 <sup>ème</sup> coupe		
2 semaines après 1 <sup>ère</sup> coupe	Apport d'urée	Dose : 75 kg/ha	
1 semaine après 1 <sup>ère</sup> coupe	Apport de matières organiques	Dose : 10 Vha	
45 JAR	Récolte 1 <sup>ee</sup> coupe		
14 JAR	Apport d'urée	Dose: 75 kg/ha	
7 JAR	Apport de matières organiques	Dose: 10 t/ha	
-	Repiquage (Ecartement : 30 cm tous sens)		JAR = Jours Après Repignage
	confection		ours Ap
2-	Labour		JAR = J

cas d'attaques, traiter avec un produit recommandé tout en respectant le délai avant récolte chaque coupe être reprise avec les mêmes fumures après La fertilisation peut R Ш

# I. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO), une sélection participative de plusieurs variétés de gboma a conduit au choix de deux variétés appréciées unanimement par les producteurs. Il s'agit des variétés BenGbo-01 (Kpinman) et BenGbo-02 (provenant de la sous-région) introduites par la recherche.

La présente fiche technique intitulée « *Deux (2) variétés de gboma pour la vallée de l'Ouémé* » est élaborée afin de permettre aux producteurs bénéficiaires de la zone d'intervention de PAIA-VO, de mieux réussir cette culture. Outre les caractéristiques agromorphologiques desdites variétés, cette fiche donne une idée de la période de production, les types de pépinières pouvant être réalisées et une synthèse de la conduite en plein champ.

# II. Caractéristiques agro-morphologiques et critères d'appréciation des variétés de gboma

Variétés	BenGbo-01	BenGbo-02					
Synonyme	Kpinman	Gboma Côte d'Ivoire					
Quantité de semences / ha	300 – 400 g						
Source d'approvisionnement	S/PCM - INRAB						
1. Caractères agronomiques							
Durée du cycle	3 mois (avec 2 coupes au moins)	3 mois (avec 2 coupes au moins) Saison sèche: 12 – 18 Saison pluvieuse: 15 -27					
Rendement moyen (t/ha)*	Saison sèche : 14 – 16 Saison pluvieuse : 20 - 25						

Ó

Variétés	BenGbo-01	BenGbo-02
2. Critères d'appréciation		
Largeur des feuilles	Large	Très large
Couleur des feuilles	Vert foncé	Vert clair
Fructification	Précoce	Tardive
Nombre de ramifications (1 <sup>ère</sup> coupe)	4 - 6	3 - 5
Nombre de ramifications (2 <sup>ème</sup> coupe)	8 - 10	6 - 8
Nombre de coupes possibles	au moins 3	au moins 3

S/PCM = Sous-Programme Cultures Maraîchères. \* Cumul de trois coupes (récoltes)

# Période de production

Le retrait de l'eau au niveau des zones de bas-fond de la vallée de l'Ouémé détermine la période de mise en place du gboma. Le calendrier ci-dessous récapitule les périodes de mise en place des pépinières, de repiquage et de récoltes.

Saison	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.		Oct.		Nov.	lov. Déc.		Jan.	Fév.	Mars
Sèche															
	_ , .														
Période de mise en place des pépinières Période de repiquage des plants Période de récolte															

# IV. Type de pépinières

La pépinière peut être réalisée à même le sol ou «hors sol».

### > Pépinière à même le sol



Pépinière à même le sol avec semis en ligne

## > Pépinière hors sol



Pour éviter la perte des pépinières sur sol déjà contaminé ou en zone inondable



Pour protéger la pépinière contre les ravageurs tels que les chenilles, les escargots, les dégâts dus aux animaux domestiques